COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 20 janvier 2017

MODIFICATION DES HORAIRES D'ACCUEIL AUX GUICHETS DE LA PRÉFECTURE DU CHER LE MARDI 24 JANVIER 2017

Les services de la Préfecture du Cher seront exceptionnellement **fermés au public** le mardi 24 janvier 2017 à 11 h 00 (au lieu de 12 h 30 habituellement).

Réouverture le mercredi 25 janvier 2017 aux horaires habituels.

Les documents utiles peuvent être téléchargés sur le site : https://www.service-public.fr/

La Préfète du Cher